

Troisième réunion
Genève, 5-9 décembre 2005

Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme de travail.
4. Adoption du règlement intérieur.
5. Débat général.
6. Examen du point ci-après et contribution à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à son sujet: teneur, promulgation et adoption de codes déontologiques des scientifiques.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.
